

Référentiels d'activités / compétences / d'évaluation DCL en langue des signes française (DCL LSF)

Le DCL est un diplôme professionnel délivré par l'état qui s'appuie sur un décret et un arrêté :

Décret n°2010-469 du 07/05/2010 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000022191437/>

Arrêté du 13/12/2010 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023311577/>

Toutes les compétences langagières nécessaires pour mener à bien des activités en langue étrangère en situation professionnelle sont évaluées, elles recouvrent 5 domaines de compétences : La compréhension de l'écrit, la compréhension de la LSF, l'expression en LSF, l'expression écrite et l'interaction en LSF.

Contextualisation et objectifs :

Les compétences langagières évaluées sont mises en œuvre dans le cadre d'une simulation globale appelée « Situation ».

Elle implique différentes situations de communication issues du quotidien professionnel commun à tous les secteurs d'activité.

Il s'agit de traiter des informations pertinentes à l'écrit et en LSF dans le but de faire une recommandation. Le DCL met en œuvre une évaluation basée sur l'approche actionnelle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le référentiel d'activités repose sur un recensement aussi exhaustif que possible des situations professionnelles communes à tous les secteurs. Il a été réalisé via une enquête auprès d'entreprises de toutes tailles et a permis de définir 4 grands domaines communs d'utilisation professionnelle d'une langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir et maintenir le contact, 	<p>Le DCL LSF permet de s'assurer que la personne lauréate est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lire des documents de sources, de longueurs et de difficultés diverses, afin de collecter et sélectionner les informations pertinentes dans l'objectif de réaliser une mission ou de conduire un projet. - comprendre et exploiter des documents vidéo LSF de natures, durées et de difficultés diverses, afin de 	<p>Une mise en situation de 2h30 permettant de simuler des situations concrètes vécues en situation de travail : le candidat doit remplir une mission globale. Elle se décompose en une série de tâches, toutes liées entre elles, permettant d'évaluer le niveau de maîtrise des 5 compétences langagières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1h30 de compréhension écrite (phase 1) et LSF (phase 2) 	<p>L'orientation première du DCL est d'afficher une évaluation en positif, en opposition à la seule détection de failles et d'erreurs. L'évaluation est critériée : Chaque grille d'évaluation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> - des critères pragmatiques : traitement des informations, Réalisation de la mission, Présentation formelle (l'écrit), Interaction, Gestion des relances et contre-arguments (pendant l'entretien en LSF) ;

<ul style="list-style-type: none"> - comprendre/donner des consignes ou des directives, - traiter de l'information (la comprendre et la retransmettre), - argumenter / négocier. 	<p>collecter et sélectionner les informations pertinentes pour réaliser une mission ou conduire un projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer en LSF afin de présenter à sa hiérarchie, ses collègues ou à un auditoire, un exposé, une synthèse, une recommandation ou un avis argumenté. - interagir en LSF avec des interlocuteurs dans un cadre adapté au monde professionnel, pour répondre à des demandes d'informations, débattre, négocier ou répondre à des contre-arguments. - rédiger un écrit professionnel en français qui respecte les codes de communication de la LSF, pour exprimer une recommandation ou un avis, et l'argumenter. 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 minutes de production et interaction en LSF (phases 3 et 4) - 20 minutes de production écrite et 20 minutes de production d'une vidéo en LSF (phase 5). <p>Pour les phases de production LSF et écrite, l'examinateur renseigne une grille d'évaluation critériée par candidat.</p> <p>Ces grilles sont ensuite saisies dans l'application informatique de gestion du DCL, selon un principe de pondération qui permet de valoriser l'accomplissement de la mission pour les candidats qui disposent d'un bagage linguistique limité, et de valoriser la correction linguistique pour les candidats qui disposent d'une plus grande maîtrise de la langue-cible.</p> <p>Le jury académique se réunit dans le mois suivant l'épreuve. Il attribue l'un des 5 niveaux du CECRL visés par le DCL LSF: A2, B1.1, B1.2, B2 et C1.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - des critères linguistiques : syntaxe, lexique, expression du visage, espace de signation, multilinéarité paramétrique, français écrit (à l'écrit) <p>Pour chacun des critères, il est proposé un descriptif de performances observables qui correspondent à chacun des niveaux.</p> <p>Ces descriptifs de niveaux présentent un double intérêt : formaliser les niveaux de performance attendus de façon aussi objective que possible ; apporter les indications les plus explicites quant aux seuils d'exigence requis.</p>
---	--	--	--

En annexes : Référentiels pragmatique et linguistique pour la LSF

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
<p>Qualité de la Communication :</p> <p>Formulation</p> <p>Règles culturelles</p>	<p>Formulation pas toujours adaptée au type de communication aussi bien à l'écrit qu'en LSF (face à face ou visioconférence). Prise en compte, même si parfois inappropriée, des règles culturelles.</p>	<p>Tentatives de choix de registre approprié pour l'écrit comme pour l'oral. Prise en compte minimale appropriée des règles culturelles.</p>	<p>Prise en compte des règles culturelles en particulier dans les formes d'adresse, du choix du registre et du format.</p>	<p>Respect des règles culturelles imposées par le contexte de la tâche aussi bien à l'écrit qu'en LSF.</p>	<p>Utilisation systématique du registre approprié avec peu d'écarts. Respect des normes sociales et professionnelles avec notamment prise en compte des contraintes hiérarchiques ou socioprofessionnelles.</p>

Diplôme de Compétence en Langue des Signes Française / DCLSF - Référentiel linguistique

Niveaux du CECRL ^a	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Syntaxe	Emploi des phrases et des expressions simples sur lui/elle-même et des personnages imaginaires, où ils vivent et ce qu'ils font.	Utilisation d'une suite de phrases et d'expressions simples sur sa famille, ses conditions de vie.	Erreurs occasionnelles encore possibles dans des structures assez simples. Tentatives plus ou moins réussies, de phrases complexes.	Une certaine variété de phrases complexes.	Une grande variété de phrases complexes.
Espace de signation	Pas d'utilisation d'espace. Absence de pointages simples, de références temporelles et spatiales.	Espace restrictif. Utilisation de quelques pointages cataphoriques et de quelques références temporelles et spatiales.	Utilisation de l'espace bidimensionnel, de pointages cataphoriques, de quelques pointages anaphoriques, de références temporelles et spatiales, de quelques références actanciennes.	Présence de quelques pointages complexes. Utilisation de références actanciennes et de références anaphoriques. Utilisation de l'espace tridimensionnel.	Espace sémantiquement organisé.
Expression du visage	Absence de mimique faciale. Forte présence de labialisation de mots français.	Labialisation occasionnelle. Quelques expressions du visage qui accompagnent la visée non illustrative (les signes standards, les pointages, la dactylogogie).	Présence de "petites" labialisations mais n'affectant pas le sens général. Présence de quelques mouvements de bouche.	Utilisation de quelques valeurs modales ou aspectuelles dans la visée illustrative.	Pertinence d'emploi des modes et des aspects dans les deux visées (illustrative et non illustrative).

^a *Cadre Européen de Référence pour les Langues*
Conception Recherche Innovation – DCLSF - Référentiel linguistique

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Lexique	Lexique limité. Confusions fréquentes, emplois inadaptés. Abus de dactylogogie.	Lexique restreint limitant l'expression. confusions fréquentes. Compréhension facile mais peu de nuances exprimées. Des confusions qui peuvent affecter le sens général. Utilisation occasionnelle de dactylogogie (hors noms propres).	Lexique approprié, parfois emprunté aux documents en LSF. Quelques approximations n'affectant pas le sens général.	Autonomie langagière. Nuances de sens et variation de formulation.	Lexique varié et précis. Possibilité de créations lexicales à structure iconique. Présence d'expressions idiomatiques.
Multilinéarité paramétrique	Erreurs paramétriques manuelles nombreuses. Pauses longues et fréquentes. Rythme lent.	Erreurs paramétriques manuelles encore nombreuses mais ne gênant pas la compréhension. Pauses courtes et fréquentes. Rythme moins lent.	Quelques erreurs paramétriques manuelles. Rythme partiellement maîtrisé. Utilisation de quelques mouvements du visage. Prise en compte simultanée des paramètres manuels et non manuels, au moins trois éléments.	Utilisation des mouvements du visage et du regard dans les structures simples. Rythme normal et régulier.	Utilisation des mouvements du corps dans les structures complexes. Rythme varié. Prise en compte simultanée des paramètres manuels et non manuels, au moins cinq éléments.